



Essai de théorisation de l'actualité du Lumumbisme comme source d'inspiration pour la diaspora congolaise

Freddy MUKOYI LOKONGA

Laboratoire de Science Politique Appliquée

Vol. 1 / N°003/2020/pages 1 - 18

Article disponible en ligne à l'adresse :

www.labo-spa.com

infos@labo-spa.com



Essai de théorisation de l'actualité du lumumbisme comme source d'inspiration pour la diaspora congolaise

Dr Freddy MUKOYI LOKONGA

est Politiste-Juriste, Professeur au Département des Sciences
Politiques et Administratives de l'Université de Kinshasa,
Directeur du Laboratoire de Science Politique Appliquée et
membre de l'Académie Africaine de la Théorie du Droit.

Il est par ailleurs, Ambassadeur.

Avant-propos

Une organisation de la société civile appelée Convention des Congolais de l'Etranger « CCE » en sigle, dont le siège se trouve en Suisse, avait organisé, le 18 janvier 2014, une « *Journée de rassemblement, de réflexion et de partage en mémoire de Simon Kimbangu et Patrice Lumumba* ». Dans la perspective de la convocation des Etats-généraux de la diaspora congolaise, la CCE organisatrice de cette journée commémorative avait demandé à certains compatriotes de présenter des exposés portant sur le patriotisme de Simon KIMBANGU et de Patrice LUMUMBA, afin de servir de source d'inspiration à la diaspora congolaise engagée dans un processus restructuration en vue de redynamiser son engagement patriotique. C'est dans ce contexte que nous avons eu l'honneur d'intervenir sur l'actualité des idées-forces de Patrice Emery LUMUMBA, autrement dit, le « lumumbisme. Ainsi, ce texte que nous mettons à la disposition du lecteur est une version légèrement remaniée de notre exposé. En dépit de nos hésitations initiales, nous avons enfin décidé de diffuser ces quelques pages, afin de répondre à un besoin explicitement exprimé par la jeune génération déracinée de la diaspora.

Le 17 Janvier 2020

INTRODUCTION

La présente réflexion est une tentative de conceptualisation des idées-forces de Patrice Lumumba, afin de cerner la pertinence dans le contexte d'aujourd'hui et partant, nous en servir comme source d'inspiration. A travers ces quelques lignes, nous voudrions, en toute modestie, réaffirmer l'actualité du « lumumbisme » comme matrice cognitive ayant guidé toute l'action politique du Héros national.

En préfaçant l'ouvrage de Jean Van Lierde, ami de Patrice Lumumba, Jean-Paul Sartre écrit : « *Mort, Lumumba cesse d'être une personne pour devenir l'Afrique tout entière, avec sa volonté unitaire, la multiplicité de ses régimes sociaux et politiques, ses clivages, ses discordes, sa force et son impuissance* »¹. L'initiative de la présente journée commémorative nous offre l'opportunité de rendre hommage à ces combattants de la liberté que furent Patrice Lumumba et son devancier Simon Kimbangu. Au-delà de la cérémoniale du 17 janvier², cette manifestation s'inscrit dans une perspective de mobilisation et de sensibilisation de la diaspora congolaise. L'orientation téléologique qui sous-tend notre exposé d'aujourd'hui vise à actualiser le sens du sacrifice de l'engagement patriotique, dont Simon Kimbangu et Patrice Lumumba constituent la symbolique personnalisée. En replaçant la focale sur ces deux figures emblématiques de la résistance congolaise, notre démarche voudrait susciter une prise de conscience sur l'impératif de l'engagement patriotique de la communauté congolaise de l'étranger.

Précisons d'emblée que notre ambition est très modeste, si l'on considère l'abondance et la qualité des travaux réalisés par d'innombrables spécialistes de la vie politique et sociale congolaise des années 50 et 60. Oser parler de lumumbisme aujourd'hui, c'est à la fois une gageure pour certains et une provocation pour les autres, au regard de l'exploitation politicienne dont a fait l'objet la notoriété du Héros national. D'ailleurs, nous avons beaucoup hésité à nous engager dans cette démarche, tenant compte des difficultés à concilier réellement l'objectif des organisateurs, la portée symbolique de l'événement mémoriel et la charge émotionnelle qui s'invite à chaque fois lorsque l'on évoque le nom de Patrice Emery Lumumba, dont le destin tragique ne cesse de nous émouvoir. Cependant, comme cela a été indiqué dans l'avant-propos, la

¹ SARTRE J.-P., préface, in VAN LIERDE J., *La Pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence africaine, 1963, p. XLIV.

² Jour de l'assassinat de Patrice Lumumba, Paul MAURICE et Joseph OKITO, en 1961.

publication de ce texte répond à un besoin explicitement exprimé par la jeune génération de la diaspora déracinée.

Pour des raisons de conviction politique mais aussi de clarification conceptuelle, nous nous permettons volontiers d'utiliser le néologisme de lumumbisme comme socle doctrinal et programmatique incarné jadis par Patrice Lumumba, mais qui continue à inspirer tant d'autres formes de résistance et de lutte contre l'oppression, les injustices sociales et l'autoritarisme. Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, nous allons, à partir d'une approche définitionnelle, construire esquisser un paradigme explicatif permettant d'appréhender quelques idées-forces de Patrice Lumumba. Au terme de cette brève introduction, notre réflexion sera articulée sur cinq volets :

- Approche méthodologique
- Brève contextualisation de l'émergence du lumumbisme
- Fondement idéologique du lumumbisme
- Contemporanéité du lumumbisme et l'engagement de la diaspora
- De la pluralité de la diaspora à la recherche de communauté d'intérêts.

I. Approche méthodologique

Rappelons, par acquit de conscience, que nous voudrions exceptionnellement faire une brève incursion dans ce champ épistémologique réservé traditionnellement à d'autres contextes de recherche. En effet, notre tentative de conceptualisation des idées-forces de Patrice Lumumba ou de lumumbisme, ne peut échapper à une certaine idéalisation, entendue comme outil conceptuel ou construction rationnelle servant de moyen heuristique, qui consiste à accentuer certains aspects d'une réalité pour une meilleure représentation. Pour ce faire, nous entendons repérer quelques principes fondamentaux du lumumbisme, en dégager la quintessence au regard de leur contexte historique et, enfin, effectuer une mise en perspective. Cette opération prendra en compte la multidimensionnalité de la problématique de l'engagement de la diaspora congolaise pour restauration de la République.

En effet, la République suppose un régime politique fondé sur la souveraineté populaire, le peuple étant la source autonome du pouvoir politique. En d'autres termes, c'est un régime où les gouvernants exercent le pouvoir, non pas au regard d'un droit propre, mais plutôt, en vertu d'un

mandat conféré démocratiquement par le corps social à travers des élections véritablement crédibles. Considérée comme consécration de la primauté du bien commun sur les intérêts personnels, la République est la négation de toute forme de dictature³.

Dès lors, si l'on considère le contexte de l'émergence du lumumbisme, notre démarche ne peut éluder l'approche de *l'histoire immédiate*, et cela pour trois raisons principales. Primo, la pensée politique de Lumumba que nous examinons et le contexte de la colonisation relèvent incontestablement d'une période contemporaine, autrement dit, de l'« histoire du présent »⁴. Ce contexte historique et les faits qui en découlent ont été vécus par nous, en tant qu'observateurs, ou par les principaux témoins, en tant que sources, et ceux-ci peuvent contester certaines interprétations considérées comme erronées. Secundo, cette approche nous permet de « dégager les lignes de force de cette histoire en train de se faire et de discerner les risques et les enjeux que recèlent notre passé immédiat et notre présent... »⁵. Tertio, *l'histoire immédiate*, selon l'un de ses théoriciens, le sociologue belge Benoît Verhaegen, se veut résolument tournée vers une pratique sociale et politique engagée dans une dynamique de transformation de la société⁶. En effet, cette approche de *l'histoire immédiate* voudrait qu'en questionnant les faits historiques, l'on substitue le principe de neutralité axiologique⁷ au principe de l'engagement politique en vue de contribuer à un avenir meilleur⁸. Comme on peut aisément le constater, notre orientation méthodologique suggère, à l'instar des plus célèbres « historiens de l'immédiat », tels que Hérodote, Thucydide et Polybe, que la compréhension des événements historiques nous serve à rendre meilleur le présent. D'où la nécessité de cette étude portant sur les icônes de la résistance congolaise, pour nous en inspirer et restaurer la République.

³Cf. DUHAMEL O., et MÉNY Y., *Dictionnaire constitutionnel*, Paris, PUF, 1992, pp. 921-924 ; HERMET G. et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 5^e éd., Paris, Armand Colin, 2001, pp. 277-278.

⁴ SOULET J.-F., et GUINLE-LORINET S., *Précis d'histoire immédiate*, Paris, Armand Colin, 1989, cité par PERVILLÉ G., « Introduction et conclusion du colloque : Bilan et perspectives de l'histoire immédiate », GRHI (Groupe de recherche en histoire immédiate), 5-6 avril 2006, Toulouse, *Cahier d'histoire immédiate*, n° 30-31, automne 2006-printemps 2007, pp. 5-9.

⁵ SOULET J.-F., *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources et méthodes*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2012, quatrième de couverture.

⁶ VERHAEGEN B., *Introduction à l'histoire immédiate*, Bruxelles, Duculot J., 1974, pp. 189-190.

⁷Selon WEBER M., la neutralité axiologique interdit au savant et au professeur de porter un jugement sur les « conceptions du monde » énoncées du haut de leur chair. Les chercheurs « doivent s'interdire de confondre jugement de fait et jugement de valeur et exercer une vigilance épistémologique à l'égard de leurs propres croyances et de leurs propres engagements », in *Lexique de sociologie*, Paris, 3^e éd., Dalloz, 2010, p. 225.

⁸Sur l'histoire immédiate, lire avec intérêt, SOULET J.-F., *op cit.* ; voir aussi TSHONDA OMASOMBO J. (dir.), *Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate, hommage à Benoît Verhaegen*, Paris, Karthala, 1993.

II. Brève contextualisation de l'émergence du lumumbisme

Il est aisé de constater que les principes et les valeurs constitutifs du lumumbisme n'ont pas émergé *ex nihilo*. En effet, la violence physique et symbolique du dispositif institutionnel colonial a suscité des frustrations, mais aussi une prise de conscience chez bon nombre de colonisés, en l'occurrence Kimpa Vita et Simon Kimbangu dans le registre politico-spirituel et Patrice Lumumba, dont le processus de socialisation politique et d'idéologisation en est une parfaite illustration. Le contenu opératoire des principes, tels le nationalisme, le patriotisme et l'unité nationale, ne peut être appréhendé qu'au regard des mécanismes oppressifs et des stratégies déployées par la puissance colonisatrice pour pérenniser sa domination. Ainsi, comme le souligne le professeur Crawford Young, « *le refus opposé par l'administration coloniale à toute existence de partis politiques africains jusqu'après les élections avait eu pour effet de canaliser les meilleurs leaders et toutes les forces d'organisation vers les associations tribales*⁹ », favorisant ainsi *a posteriori* le développement du tribalisme au détriment de la conscience nationale en gestation. D'autres facteurs, notamment les pièges institués dans le cadre de la loi fondamentale¹⁰, tels que l'imposition du régime politique fondé sur le parlementarisme orléaniste¹¹, et les structures de l'État inappropriées au contexte du Congo des années 60, expliquent l'impératif de certains principes pour déjouer les manœuvres des colons déstabilisateurs du peuple Congolais. Comme nous pouvons le constater, le lumumbisme ne peut être appréhendé avec pertinence que lorsque l'on se situe dans le contexte historique de la colonisation et de la décolonisation du Congo. Cette contextualisation suppose un regard sur l'environnement sociopolitique et institutionnel. Les difficultés auxquelles Patrice Lumumba était confronté pendant son combat traduisent en quelque sorte les interactions des enjeux et des défis qui caractérisaient la géopolitique de l'époque. C'est aussi la

⁹ YOUNG C., *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, CRISP, 1968, p. 351.

¹⁰ Selon le constitutionnaliste français D. G. LAVROFF, la loi fondamentale du 19 mai 1960, que la Belgique a élaborée pour le Congo, est en quelque sorte un cadeau empoisonné, in D. G. LAVROFF *Les Systèmes constitutionnels en Afrique noire. Les États francophones*, Paris, Pedone, 1976, p. 392.

¹¹ Le parlementarisme orléaniste est un modèle de régime politique belge, qui tire ses origines du système français instauré par le duc Louis-Philippe d'Orléans (roi de 1830 à 1848). En effet, selon DUHAMEL O. et MENY Y., « *ce régime comporte un grave inconvénient car il ne peut fonctionner correctement que si le chef de l'État et la majorité parlementaire ont la même orientation politique* ». Le gouvernement étant politiquement responsable à la fois devant le Parlement et le président de la république, en cas de crise comme au Congo en 1961, seules les élections législatives anticipées permettent au peuple d'arbitrer le conflit entre les deux têtes de l'exécutif. Voir à ce propos DUHAMEL O. et MENY Y., *op. cit.*, p. 688.

perception de ces défis qui ont motivé à la construction des matrices cognitives et discursives de Lumumbisme.

III. Fondement idéologique du lumumbisme

De nos jours, la science politique anglo-saxonne positiviste et béhavioriste estime qu'un déclin irrémédiable des idéologies s'opère dans des sociétés industrielles rationnelles et « désenchantées¹² ». Le collectivisme, faute d'avoir créé un homme nouveau, n'est pas parvenu à lui apporter un ancrage idéologique effectif. D'aucuns se sont servis de ces désillusions pour psalmodier le triomphe absolu et définitif du libéralisme comme la panacée, alors que la grande crise financière de cette dernière décennie et d'autres événements à travers le monde apportent un cinglant démenti. Par ailleurs, les conflits sanglants en Afrique, les massacres des populations civiles, les viols massifs des femmes et l'instabilité politique endémique posent l'hypothèse de l'ingouvernabilité de nos sociétés et, partant, questionnent le génie africain, quant à sa capacité à concevoir un modèle de gouvernance idoine. Prenant à contre-pied le postulat de l'essoufflement des idéologies, le Doyen Pierre Pactet affirme que toute société repose sur un système de valeurs que le pouvoir politique doit prendre en compte¹³. En tant que système d'idées ou ensemble de convictions et d'expressions à caractère symbolique qui permet d'évaluer et d'interpréter le monde en fonction d'un certain modèle¹⁴, l'idéologie contribue à la lisibilité et à la légitimation de l'action politique. Considéré sous ce prisme, le lumumbisme revisité¹⁵ peut nous servir d'aiguillon dans la perspective de l'engagement patriotique de la diaspora.

Alors, qu'est-ce que le lumumbisme ? Au premier abord, il convient de préciser qu'il n'est pas une idéologie dogmatique figée. En se référant à l'action, aux idées de Patrice Lumumba ainsi qu'à la littérature qui lui est consacrée, le lumumbisme revêt à la fois les caractéristiques d'une doctrine politique pragmatique indissociable de la praxis. C'est une conception politique fondée sur un ensemble de valeurs et de principes à partir desquels nous nous interrogeons sur les conditions de notre existence, en vue d'un plein épanouissement, comme le résultat de notre historicité.

¹²Cf. HERMET G., *et al.*, *op. cit.*, p. 134.

¹³ PACTET P., *Institutions politiques. Droit constitutionnel*, 9^e éd., Paris, Masson, 1989, p. 27.

¹⁴Cf. *Dictionnaire de la pensée politique : hommes et idées*, Paris, Hatier, 1989, p. 382 ; voir aussi VERGELY B., *Dictionnaire de la philosophie*, Paris, Milan, 2004.

¹⁵Pendant la Conférence nationale (1992), plus de trente partis politiques se réclamaient du lumumbisme.

La pertinence politique du lumumbisme réside dans sa capacité intrinsèque d'adaptation constante à l'évolution de la société, tout en préservant l'intangibilité de son « noyau doctrinal identitaire », dont les principes et les valeurs constitutifs peuvent se décliner comme suit :

- **Le nationalisme et le patriotisme** qui privilégient respectivement l'intérêt supérieur de la nation dans tous les domaines et la manifestation effective de l'amour de la patrie. À ce titre, Patrice Lumumba dira à Thomas Kanza qui craignait pour sa vie : « *Vous réaliserez assez difficilement comment je suis arrivé à la conclusion qu'un de nous doit mourir pour sauver la cause de la patrie* ». ¹⁶
- La **souveraineté nationale**, indissociable de la revendication de l'indépendance et du refus de toute forme de domination des puissances étrangères. Au cours de son discours du 28 décembre 1958 à Léopoldville, Lumumba déclara entre autres : « *La notion de la souveraineté belge au Congo doit également disparaître du vocabulaire colonial. Le Congo n'est pas propriété belge ; c'est un pays comme tout autre qui doit jouir de sa souveraineté, comme la Belgique jouit de la sienne* » ¹⁷. Plus tard, à la Table ronde du 27 janvier 1960 à Bruxelles, il dira : « *Cette indépendance, nous voulons qu'elle soit une indépendance réelle et non une indépendance de façade* ». ¹⁸
- **L'unité nationale**, à savoir le refus de la balkanisation du territoire national et la promotion de la cohésion sociale et de l'intégration nationale : « *Nous voulons aussi, selon Lumumba, dans l'intérêt suprême de notre pays, que le Congo indépendant soit uni : cette unité est non seulement nécessaire, mais indispensable à l'harmonieux développement économique, social et politique du Congo. Cette unité doit s'accompagner d'une décentralisation qui tiendra compte de la diversité que présente la grande nation congolaise* » ¹⁹.
- **Le panafricanisme**, comme nécessité d'une véritable solidarité et de l'unité africaine par les mécanismes d'intégration régionale. Dans cette optique, Lumumba déclara le 22 mars 1959, lors du séminaire international d'Ibadan (Nigeria) : « *La solidarité africaine doit se concrétiser*

¹⁶ HEINZ G., et DONNAY H., *Lumumba Patrice, les cinquante derniers jours de sa vie*, Bruxelles, CRISP, 1966, p. 20.

¹⁷ VAN LIERDE J., *op. cit.*, p. 21.

¹⁸ *Ibid.*, p. 128.

¹⁹ *Ibid.*

aujourd'hui dans les faits et dans les actes. Nous devons former un bloc pour prouver au monde notre fraternité »²⁰.

- **La justice sociale**, synonyme de lutte contre les inégalités sous toutes les formes. En présentant le programme d'action de son mouvement à la conférence d'Accra (Ghana) en 1958, Lumumba indiquera que son parti fonde son action notamment sur « *l'égalité des citoyens, sans discrimination aucune* »²¹.
- **Le neutralisme positif**, prôné en 1955 lors de la conférence de Bandung (Indonésie), constitue le fondement de la doctrine de non-alignement. Ainsi, Lumumba déclara quelques jours avant sa mort, dans son ultime message : « *Nous avons également opté pour la politique de neutralisme positif et, dans ce neutralisme positif, nous entendons entretenir des relations d'amitié avec toutes les nations qui respectent notre souveraineté et notre dignité sans s'ingérer dans nos affaires de quelque manière que ce soit* »²².
- **La participation citoyenne**²³, attachée à la promotion d'une citoyenneté plus active. Lumumba revendique, à travers son ouvrage *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?*, que tout Congolais qui le désire puisse participer à la gestion des affaires de sa collectivité.

Comme nous venons de le présenter très partiellement, au-delà d'une rhétorique politique, la dimension empirique du lumumbisme nous renvoie aux actions politiques, à la résistance et au sens sacrifice. Sans pour autant nous attarder sur la clarification conceptuelle de l'ensemble des valeurs et principes fondamentaux du lumumbisme, nous allons nous focaliser plus précisément sur les principes du nationalisme, du patriotisme et de la participation citoyenne.

²⁰*Ibid.*, p. 29.

²¹*Ibid.*, p. 11.

²²*Ibid.*, p. 396.

²³Pour les principes et les valeurs constitutifs du lumumbisme, nous avons exploité les ouvrages et les documents suivants : LUMUMBA P. E., *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?*, Bruxelles, Office de publicité, 1961 ; VAN LIERDE J., *La Pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence africaine, 1963 ; LOPEZ L., ALVAREZ, *Lumumba ou l'Afrique frustrée*, Paris, Cujas, 1964 ; LECLERCQ C., *L'ONU et l'Affaire du Congo*, Paris, Payot, 1964 ; VAN LANGENHOVE F., *Consciences tribales et nationales en Afrique noire*, Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1960 ; GÉRARD-LIBOIS J., (dir.), *Congo 1959*, Bruxelles, CRISP, 1960 ; YOUNG C., *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, CRISP, 1968 ; GANSHOF VAN W. J., DER MEERSCH, *Congo mai-juin 1960. Rapport du ministre chargé des Affaires générales en Afrique*, 1960 ; Discours de Lumumba prononcé à la Conférence d'Accra, le 11 décembre 1958 ; Discours de Lumumba prononcé à Léopoldville, le 28 décembre 1958 ; Exposé de Lumumba sur l'unité africaine et l'indépendance nationale au Séminaire international d'Ibadan (Nigeria), le 22 mars 1959 ; Déclaration de Lumumba à la séance de la Table ronde à Bruxelles (27 janvier 1960) ; Protocole du cartel Lumumba signé le 10 juin 1960 à Léopoldville ; Discours de Lumumba lors de la cérémonie de la proclamation de l'indépendance, le 30 juin 1960 à Léopoldville ; Lettre à Pauline Lumumba, novembre 1960 ; Ultime message de Lumumba prisonnier adressé aux Congolais peu de jours avant son assassinat (in VAN LIERDE J., *op. cit.*).

3.1. *Principes du nationalisme et du patriotisme*

Dans un message adressé à sa femme quelques jours avant son assassinat, Patrice Lumumba déclara : « *Ni brutalité, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays plutôt que de vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés* »²⁴. Ces paroles émouvantes résonnent encore aujourd'hui comme une interpellation de la conscience collective du peuple Congolais. Le nationalisme et le patriotisme de Patrice Lumumba sont consubstantiellement liés aux principes de l'indépendance et de l'unité nationale, car c'est au nom du nationalisme que le peuple colonisé s'est mobilisé pour revendiquer l'indépendance. C'est aussi au nom du nationalisme que Lumumba mena son combat contre la balkanisation du Congo et la gangrène du tribalisme. À ce titre, le professeur Pierre-François Gonidec écrit : « *Le nationalisme est la volonté du pays colonisé, en lutte contre l'État colonial, pour obtenir la restauration ou la reconnaissance effective de sa qualité d'État souverain et, l'ayant obtenue, de la maintenir et de la rendre effective* »²⁵ En s'inscrivant dans une perspective universaliste, Pierre de Senarclens et Yohan Ariffin observent que, depuis la Révolution française, la construction des États modernes a été intimement liée à l'idée de nation et au développement du nationalisme²⁶. Cependant, au-delà des impératifs de décolonisation, que signifient le nationalisme et le patriotisme ? Selon le *Dictionnaire de la pensée politique*, le nationalisme, en tant que doctrine universelle, se définit comme la loyauté que manifestent les citoyens à leur nation. En tant qu'idéologie, le nationalisme est la consécration de la primauté de l'intérêt national. Cela implique la combinaison fonctionnelle de trois facteurs : sentiment national, comme référence à la nature affective ; conscience nationale, comme référence à la nature psychologique ; identité nationale, comme référence à la nature anthropo-sociologique²⁷. Dans le domaine des relations internationales, « *l'intérêt national constitue ainsi une variable indépendante, explicative et fondatrice de la politique étrangère* »²⁸. En effet, Hans Morgenthau, chef de file du « courant réaliste », dont les racines remontent à Thucydide, Machiavel et Hobbes, propose le concept d'« **intérêt national** » comme

²⁴ LUMUMBA P. E., Lettre à Pauline Lumumba, cité par VAN LIERDE J., *op. cit.*, p. 389.

²⁵ GONIDEC P.-F., *Les Systèmes politiques africains*, 3^e éd., Paris, LGDJ, 1997, p. 98.

²⁶ DE SENARCLENS P., et ARIFFIN Y., *La Politique internationale. Théories et enjeux contemporains*, 6^e éd., Paris, Armand Colin, 2010, p. 136.

²⁷ *Dictionnaire de la pensée politique*, *op. cit.*, pp. 563-566.

²⁸ HASBI A., *Théories des relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 68.

fondement de la conception de l'univers international²⁹. Par ailleurs, le nationalisme a été souvent confondu avec le patriotisme. Or, ce dernier est davantage un sentiment qu'une idée politique, même s'il peut pousser des individus à des actions de diverses manières. Les travaux de Jean Touchard établissent une distinction entre nationalisme et patriotisme : le nationalisme se définit comme un ensemble de doctrines centrées sur la défense des intérêts nationaux au-dessus de tout et à tout prix, alors que le patriotisme se définit comme les diverses manifestations naturelles et légitimes du sentiment national ou de la conscience nationale (identité, appartenance, attachement, estime de soi), en tant que représentant de « nous »³⁰. Le nationalisme, c'est un patriotisme conséquent, couronné par un édifice doctrinal³¹.

3.2. *Principe de participation citoyenne*

Dans son ouvrage *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?*, Patrice Lumumba écrit : « En principe, tout homme a le droit de participer à la direction des affaires de son pays. "Le mot célèbre d'Aristote, dit Jacques Maritain, que l'homme est un animal politique, ne signifie pas seulement que l'homme est naturellement fait pour vivre en société, il signifie aussi que l'homme demande naturellement à mener une vie politique et à participer activement à la vie de la communauté politique »³². Après plusieurs décennies d'exclusion des Congolais de la gestion des affaires de leurs collectivités, la revendication du droit de participation se révèle d'une importance capitale. Nonobstant les incertitudes qui prévalaient quant au calendrier de la décolonisation, l'implication des habitants dans la vie politique de leurs entités de base pouvait contribuer à l'enclenchement d'un cercle vertueux. En effet, les phénomènes sociaux tels que l'apathie, la désocialisation, l'anomie ou la persistance d'une culture paroissiale puisent leurs racines dans un contexte de non-participation politique. Qui plus est, la facilité avec laquelle la puissance coloniale instrumentalisait les sentiments d'appartenance ethnique ou tribale pour diviser les leaders politiques s'explique par l'exclusion des « citoyens » congolais de la vie politique de leurs collectivités. Les théories modernes des politiques publiques consacrées aux effets de la participation mettent en avant les multiples vertus de ce principe de participation, notamment l'amélioration des liens sociaux grâce à la création de nouvelles

²⁹ MORGHENTAU H., *Politics Among Nations, The Struggle for power and peace*, Ney York, 1973, p. 5.

³⁰ TOUCHARD J., et al., *politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris, Hachette, 1960, p. 135.

³¹ TAGUIEFF P.-A., « Le nationalisme des nationalistes », in DELANNOI G. et TAGUIEFF P.-A., (dir.), *Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité*, Paris, Kimé, 1991, pp. 47-124.

³² LUMUMBA P. E., *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?*, Bruxelles, Office de publicité, 1961, p. 38.

sociabilités, l'insertion des catégories sociales les plus défavorisées et l'accroissement du capital social comme ressource indispensable à l'épanouissement des masses populaires³³.

IV. Contemporanéité du lumumbisme et l'engagement de la diaspora

4.1. *Le lumumbisme comme l'un des instruments de lutte*

A travers cette rubrique, nous voudrions montrer comment les principes fondamentaux du lumumbisme peuvent servir d'instrument de lutte contre les fléaux qui sévissent en RDC. Nous n'aborderons ici que les trois principes évoqués précédemment, à savoir la participation citoyenne, le nationalisme et le patriotisme.

- *La participation politique comme élément stratégique pour les gouvernés*

En effet, les fléaux qui caractérisent la crise politique et l'instabilité endémique dans notre pays appartiennent à des répertoires les plus divers, tels que la crise de légitimité du pouvoir, la corruption, le tribalisme, le pillage des richesses nationales et la perte de souveraineté. S'agissant de la crise de légitimité du pouvoir, rappelons, si besoin en était, qu'aux termes de l'exposé des motifs de la Constitution congolaise en vigueur, il est formellement reconnu que, « depuis son indépendance le 30 juin 1960, la République démocratique du Congo est confrontée à des crises politiques récurrentes dont l'une des causes fondamentales est la contestation de la légitimité des institutions et de leurs animateurs ». Si toute la classe politique a fait cet aveu pour le moins curieux lors de l'élaboration de la Constitution du 18 février 2006, qu'est-ce qui a été fait depuis lors pour remédier effectivement à cette crise de légitimité³⁴ du pouvoir, dûment considérée comme cause primaire des conflits qui ensanglantent constamment la RDC ? Plusieurs

³³Sur les vertus du principe de participation, voir BACQUÉ M.-H., REY H. et SINTOMER Y., « La démocratie participative, un nouveau paradigme de l'action publique ? », in BACQUÉ M.-H., REY H. et SINTOMER Y., (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 9-44 ; BACQUÉ M.-H. et SINTOMER Y., « Introduction : Le temps long de la participation », in BACQUÉ M.-H., et SINTOMER Y., (dir.), *La Démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, pp. 9-34.

³⁴Rappelons, si besoin en était, que l'on a tendance à confondre la **légitimité**, concept sociologique par essence fluctuante, et la **légalité**, concept juridique, qui indique la conformité avec la loi telle qu'elle est établie par les organes habilités fût-ce dans un régime totalitaire. La légitimité est la « qualité du pouvoir dont l'acceptation se fonde sur le consentement réputé libre de la population qui s'y trouve soumise ». Alors que la légalité caractérise un pouvoir conforme aux règles de droit quelle que soit leur nature antidémocratique. La légalité ne confère qu'une présomption de légitimité, Cf. HERMET G., *et al.*, *op. cit.*, pp. 156-157 ; DUHAMEL O. et MENY Y., *op cit.*, p. 565.

travaux³⁵ de recherches empiriques consacrés aux effets du principe de participation mettent en évidence l'impact positif de ce principe sur le contexte de crise de légitimité du pouvoir³⁶, sur les effets pervers de la mondialisation³⁷ et sur des phénomènes tels que la fracture sociale³⁸ et la corruption³⁹. Rappelons que, face à la crise de la démocratie représentative ces trois dernières décennies et face à la remise en question subséquente du modèle traditionnel stato-centré de la gestion des affaires publiques, l'ingouvernabilité des États modernes postule aujourd'hui la mise en œuvre de nouveaux paradigmes de l'action publique fondés sur le principe de la participation (*démocratie participative, démocratie délibérative, démocratie de proximité, gouvernance ou la démocratie de l'arbre à palabre*) dont la société civile constitue le cadre par excellence.

Par ailleurs, il importe de relever que, même dans des contextes d'autoritarisme, voire de colonialisme, la participation politique permet aux exclus ou aux opprimés de prendre la réelle mesure des enjeux auxquels ils ont à faire face et des défis à relever. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Alice Mazeaud montre comment le principe de participation peut cristalliser « *un ensemble de valeurs et de croyances présentées comme discriminantes* »⁴⁰ dans une stratégie de conquête du pouvoir. A ce titre, l'expérience de Lula et le parti du travail au Brésil est assez édifiant. En effet, la réflexion sur les rapports dialectiques entre la participation politique et la contestation politique mérite une attention particulière dans la perspective de stratégie politique. C'est ainsi, dans le contexte d'autoritarisme, il est déconseillé de faire en sorte que la lecture du *Prince* soit l'apanage de princes, car cela favoriserait le *statu quo*.

- *Le nationalisme et le patriotisme comme remparts de la souveraineté*

Quant au nationalisme et au patriotisme, nous pouvons postuler que la négation de ces deux principes du lumumbisme dans notre pays a pour conséquence, l'empiètement récurrent de la souveraineté, notamment par la violation de l'intégrité territoriale, le pillage des richesses nationales, la gangrène du tribalisme et une forte dépendance extérieure. S'agissant du

³⁵Voir à ce sujet les travaux du Groupe d'Intérêt Scientifique (GIS) « Participation du public, décision, démocratie participative » publiés dans la revue *Participations*, 2011/1 et 2012/1.

³⁶Cf. BACQUÉ M.-H., REY H., et SINTOMER Y., *op. cit.*, pp. 9-44.

³⁷Cf. GRET M. et SINTOMER Y., *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La Découverte, 2002, p. 25.

³⁸Cf. BACQUÉ M.-H., REY H., et SINTOMER Y., *op. cit.*, pp. 9-44

³⁹Cf. GRET M., et SINTOMER Y., *op. cit.*, p. 28.

⁴⁰ MAZEAUD A., *La Fabrique de l'alternance. La « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, Thèse de doctorat de science politique, Université de La Rochelle, 2010, pp. 457-458.

tribalisme, le professeur Crawford Young notait : « *Aucune étude sérieuse de l'évolution politique au Congo ne peut laisser de côté le difficile problème du "tribalisme", ou de ce que l'on peut encore appeler "l'ethnicité". C'est l'un des problèmes majeurs qui mettent en question l'existence même de l'entité congolaise* »⁴¹. Il convient de rappeler par ailleurs, que le patriotisme est consubstantiellement lié au principe de participation citoyenne ou à l'élargissement de la citoyenneté. Préoccupés par des luttes internes et les attaques de leurs voisins, les Grecs « *cherchèrent la recette de la paix sociale* »⁴². D'où l'idée d'Aristote d'élargir la citoyenneté, c'est-à-dire d'accorder davantage le droit de participation aux citoyens afin de créer la cohésion sociale, l'unité nationale, et surtout susciter le sentiment patriotique comme rempart de la souveraineté et de l'intégrité territoriale. De même, Machiavel estimera qu'une république stable est impossible sans vertu patriotique, et que le patriotisme doit être entretenu par la participation des citoyens aux affaires de la cité. C'est ainsi qu'en comparant l'instabilité et la vulnérabilité de la république de Florence à la puissance et à la stabilité de Rome, l'auteur du *Prince* conclut que la stabilité de Rome s'explique, entre autres, par la liberté et le droit de participation reconnus aux citoyens romains⁴³. Au demeurant, Alexis de Tocqueville, au travers de son œuvre majeure *De la démocratie en Amérique*, établira la même corrélation entre la sauvegarde de la liberté républicaine et la participation citoyenne. La RDC ne peut échapper à cette logique, car le partage du pouvoir entre les dirigeants des partis politiques⁴⁴, au mépris des préoccupations du peuple, ne peut susciter un quelconque sentiment patriotique. Le nationalisme et le patriotisme ne se décrètent point. Ainsi, la consécration constitutionnelle de ces principes, selon l'esprit des articles 9, 35 et 50⁴⁵, n'a aucun impact sur le vécu quotidien⁴⁶ des Congolais ni sur la pratique institutionnelle. Ce sont des phénomènes sociétaux, et leur enracinement dans la conscience collective dépend de plusieurs facteurs. Le discours sur l'amour de la patrie n'a jamais eu d'impact réel et durable, si les

⁴¹ YOUNG C., *op. cit.*, p. 107.

⁴² *Dictionnaire de la pensée politique*, *op. cit.*, p. 99.

⁴³ *Ibid.*, pp. 100-101.

⁴⁴ Les concertations nationales du 5 octobre 2013 n'ont eu qu'un seul but : susciter un esprit de consensus indispensable à la cohésion nationale, dans la perspective de partage du pouvoir au sein d'un gouvernement d'union nationale. Cependant, dans ces conditions, ces assises ne peuvent aucunement promouvoir une véritable cohésion nationale au mépris des aspirations populaires.

⁴⁵ Constitution congolaise du 18 février 2006, article 9 : « *L'État exerce une souveraineté permanente notamment sur le sol, le sous-sol, les eaux...* » ; Article 35, al. 2 : « *Il [L'État] encourage l'exercice du petit commerce, de l'art et de l'artisanat par les Congolais et veille à la protection et à la promotion de l'expertise et des compétences nationales...* » ; Article 50 : « *L'État protège les droits et les intérêts légitimes des Congolais qui se trouvent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.* »

⁴⁶ Les petits commerçants souffrent d'une concurrence déloyale des Chinois et d'autres étrangers bénéficiant d'un système de crédit résolument incitatif à l'investissement.

citoyens s'estiment victimes d'injustice, si l'Etat n'est qu'un appareil d'oppression au service d'une minorité tribale ou ethnique.

4.2. *La problématique de la structuration et de l'engagement patriotique de la diaspora*

La réflexion sur la problématique de l'organisation de la diaspora congolaise et de son engagement patriotique peut, au premier abord, s'inspirer de l'appel lancé par Patrice Lumumba en ces termes : « *Si les Congolais se sont unis avant l'indépendance pour combattre le colonialisme oppresseur, il est un devoir pour eux de s'unir aujourd'hui pour faire face aux ennemis de cette indépendance* »⁴⁷. Certes, cet appel conserve toute sa pertinence aujourd'hui. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'à défaut d'un « socle de valeurs républicaines » largement partagé, la quasi-totalité des regroupements sociopolitiques s'est disloquée à la veille et au lendemain de l'indépendance. La « dialectique de la fragmentation »⁴⁸ évoquée par le politologue américain Crawford Young, au regard de l'atomisation du paysage politique congolais et de la prolifération de gouvernements provinciaux dissidents, témoignent, à n'en pas douter, de l'extrême fragilité de tout regroupement sociopolitique dépourvu d'une véritable idéologie. Cette réalité historique doit nous interpeller à plus d'un titre. Elle s'observe encore aujourd'hui en RDC, où l'on peut légitimement s'interroger sur l'existence d'un véritable parti politique⁴⁹, ou même d'une société civile⁵⁰. S'agissant, en l'occurrence, de la structuration de la diaspora congolaise en vue de son engagement patriotique, il n'est pas inutile de s'interroger sur les facteurs inhibiteurs qui ont souvent empêché l'organisation efficiente de la diaspora congolaise depuis deux décennies au moins. En effet, le processus de mobilisation et de structuration de la diaspora en vue de son implication dans la vie politique nationale s'inscrit logiquement dans une perspective de *sociologie des mouvements sociaux*. Selon François Chazel, ce type de mouvement se définit comme une « entreprise collective de

⁴⁷ LUMUMBA P. E., L'ultime message enregistré de Lumumba, cité par VAN LIERDE J., *op. cit.*, p. 397.

⁴⁸ YOUNG C., *op. cit.*, p. 327.

⁴⁹ Le parti politique se définit généralement comme une organisation politique permanente dont les membres se rassemblent autour de projets politiques partagés, de valeurs communes et d'alliances d'intérêts ayant pour but la conquête du pouvoir politique, cf. HERMET G., *et al.*, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, *op. cit.*, p.217 ; pour CONSTANT B., le parti politique suppose une réunion d'hommes qui professent la même doctrine, in *Lexique de sociologie*, *op. cit.*, p. 242.

⁵⁰ La société civile au Congo, surtout depuis la « conférence nationale », est réduite à un jeu de positionnement transitoire. À ce titre, Jean-Claude Willame écrit : « *La société civile [celle du Congo] a été un tremplin pour entrer prosaïquement dans la carrière politique. D'autres ne résistèrent pas à la tentation de l'argent facile* », in WILLAME J.-C., « Gouvernance et pouvoir. Essai sur trois trajectoires africaines (Madagascar, Somalie, Zaïre) », *Cahiers africains*, n° 7-8, avril 1994, p. 139.

protestation et de contestation visant à imposer des changements – d’une importance variable – dans la structure sociale et/ou politique par recours fréquent – mais pas nécessairement exclusif – à des moyens non institutionnalisés »⁵¹. Toute société est traversée en permanence par des antagonismes d’intérêts et d’aspirations qui peuvent être à l’origine de tensions. Dès lors, le passage de l’action individuelle à l’action collective, ou l’engagement d’un individu dans un mouvement collectif qui vise à satisfaire des aspirations communes, n’a rien de naturel. Dans la perspective de l’organisation de la diaspora, quatre questions s’imposent. Primo, quelle est la part respective du calcul rationnel fondé sur l’individualisme méthodologique et celle de la contrainte collective ou du volontarisme civique, voire du militantisme bénévole ? Secundo, qu’est-ce qui pousse un individu à agir à des fins qui dépassent ses intérêts individuels immédiats ? Tertio, à quelles conditions des individus en viennent-ils à agir collectivement pour défendre ou promouvoir des fins collectives ? Quarto, si l’action collective est un « agir ensemble » intentionnel visant le triomphe des fins partagées, qu’est-ce qui empêche un individu de s’engager dans une action collective dont l’intérêt immédiat pour lui n’est pas nécessairement identifiable⁵² ? Ce questionnement met en évidence deux approches qui présideraient diversement à l’organisation de la diaspora et à son engagement patriotique. La première approche, fondée sur le paradigme d’Olson⁵³, privilégie un comportement utilitariste, où l’individu surévalue d’abord ses intérêts personnels avant de s’engager dans une action collective. Quant à la seconde approche relevant de la théorie de la reconnaissance d’Axel Honneth, l’engagement dans l’action collective peut se faire par le souci d’être reconnu par les autres. Ce type d’engagement est fréquent dans le cadre d’une « communauté civique participative et solidaire »⁵⁴. En effet, à la différence de l’économiste américain Mancur Olson, le sociologue italien Alessandro Pizzorno estime que l’engagement s’explique entre autres par un phénomène permanent de quête identitaire ou de

⁵¹ CHAZEL F., cité dans *Lexique de sociologie*, 3^e éd., Paris, Dalloz, 2010, pp. 218-219.

⁵² Cf. BRAUD P., *Sociologie politique*, 6^e éd., Paris, LGDJ, 2002, pp. 287-288 ; voir aussi SOULET M.-H. (éd.), *Agir en société. Engagement et mobilisation aujourd’hui*, Fribourg, Academic Press Fribourg, coll. *Res Socialis*, vol. 19, 2004, p. 15 ; NEVEU E., *Sociologie des mouvements sociaux*, 3^e éd., Paris, La Découverte, coll. *Repères*, 2002, pp. 9-10.

⁵³ Cf. CHAGNOLLAUD D., *Science politique. Éléments de sociologie politique*, 7^e éd., Paris, Dalloz, 2010, pp. 197-198 ; voir aussi HERMET G., et al., *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, op. cit., p. 207.

⁵⁴ Voir le sens de ce concept in G. HERMET et al., op. cit., p. 38.

reconnaissance des autres⁵⁵. Le militantisme ou l'activisme fondé sur de véritables convictions peut, *mutatis mutandis*, s'inscrire dans cette perspective.

Au regard des implications de ces deux approches, il est impératif de dépasser leurs contradictions afin de dégager une synthèse susceptible de relever les défis de l'organisation et de l'engagement patriotique de la diaspora congolaise. Cette synthèse devrait par ailleurs se construire à partir d'un socle de valeurs, de principes et d'options stratégiques largement partagé. Ce « socle identitaire » devrait prendre en considération la spécificité de la diaspora congolaise qui est par essence plurale. En effet, les réticences des Congolais de l'étranger à s'engager dans l'action collective pour une citoyenneté plus active s'explique entre autres par l'absence de « conscience communautaire ». Cela signifie dans l'analyse marxiste, la conscience qu'ont les membres d'une catégorie sociale de partager les mêmes conditions de vie et de devoir s'organiser en conséquence pour défendre les intérêts communs.⁵⁶ En l'occurrence, les membres de la communauté congolaise devraient être en capacité d'identifier leurs intérêts communs et leurs aspirations communes, afin de constituer des réseaux complexes de communication et de solidarités organiques indispensables à l'émergence d'une « conscience de classe ». A titre d'illustration, les associations congolaises à caractère ethnico-régionale ou religieux semblent évoluer de manière plus ou moins satisfaisante, alors que les organisations à caractère politique ne sont nullement à la hauteur des enjeux politiques nationaux. Outre l'absence de « conscience de classe » comme cause de réticence à l'action collective ou à l'engagement patriotique, le sentiment d'impuissance face aux défis politiques anormalement surévalués, faute d'outils d'appréciation pertinente, décourage souvent la plupart des compatriotes. Cette réalité empirique met en évidence l'importance de la « communication interpersonnelle » au sein des espaces publics, afin de susciter une prise de conscience. Les spécialistes de la communication politique ont démontré que grâce à la « théorie de la spirale du silence »⁵⁷, la « communication interpersonnelle » influence le comportement politique des

⁵⁵Cf. SALA PALA V., et al., *L'Action collective face à l'imbrication des rapports sociaux. Classe, ethnicité, genre*, Paris, L'Harmattan, 2009, pp. 38-40.

⁵⁶Cf. *Lexique de sociologie*, op. cit., p.43 et passim ; voir aussi ZIEGLER J., *Main basse sur l'Afrique. La recolonisation*, Paris, Seuil, 1980, p. 58.

⁵⁷ En matière de communication politique, la spirale du silence est processus par lequel les opinions minoritaires ou dissidentes sont réduites au silence au profit de l'opinion dominante qui est la seule à se faire entendre. C'est processus d'adaptation volontaire des individus à l'opinion majoritaire. Dans cette optique, l'opinion publique est considérée comme opinion dominante conformément à laquelle chacun peut agir sans craindre d'être isolé. Cf. GERSTLE J., *La communication politique*, 2^e éd., Paris, Armand Colin, 2010, p. 187 ; voir aussi *Lexique de sociologie*, op. cit., p. 320.

individus. Cela est dû à la prégnance du « climat d'opinion », autrement dit, l'opinion dominante.⁵⁸

V. De la pluralité de la diaspora à la communauté d'intérêts

La pluralité de la diaspora congolaise peut se décliner au regard de certains critères spécifiques à la diversité des modes de vie à l'étranger. Ainsi, on y trouve, notamment :

- les membres de la diaspora qui, pour des raisons de convenance personnelle, n'envisagent aucune possibilité, à moyen terme, d'aller œuvrer sous quelle que forme que ce soit en RDC ;
- les membres de la diaspora qui estiment que leur présence en RDC constituerait un certain risque pour eux ;
- les membres de la diaspora se trouvant presque au terme de leurs études, et dont le séjour à l'étranger ne peut se prolonger pour des raisons administratives ;
- les membres de la diaspora qui, pour des raisons professionnelles, sont à cheval entre la RDC et leurs pays d'accueil ;
- les membres de la diaspora naturalisés qui, bien qu'ils conservent l'âme congolaise, n'envisagent aucune possibilité de s'impliquer dans des activités militantes ;
- les membres de la diaspora entretenant des relations particulières avec certaines personnalités œuvrant au sein des institutions de la république ;
- les membres de la diaspora ayant opté pour la violence physique contre les personnalités œuvrant au sein des institutions de la république les combattants) ;
- les membres de la diaspora ayant adhéré aux différents partis politiques concurrents agissant sur le terrain⁵⁹.

À cela, il convient d'ajouter un facteur non moins déterminant, à savoir les divergences dans l'interprétation des enjeux politiques, voire le mépris de l'altérité observé parmi les membres de la communauté diasporique. Ce phénomène de défiance réciproque impacte incontestablement sur l'émergence d'une « conscience communautaire », comme nous l'avons évoqué précédemment. A voir de plus près, on peut inférer que l'importance des

⁵⁸ GERSTLE J., *op. cit.*, pp. 184-187.

⁵⁹ Comme on peut aisément s'en rendre compte, cette liste n'est pas exhaustive. D'autres critères peuvent contribuer à mieux cerner l'extrême pluralité de la diaspora congolaise.

divergences parmi les principaux « acteurs » ou « leaders d'opinion » au sein de la communauté diasporique est inversement proportionnelle aux difficultés à surmonter pour la redynamisation de l'engagement patriotique.

Dès lors, l'organisation de la diaspora congolaise et *a posteriori* son engagement patriotique dans l'action collective postulent un changement radical des comportements, qui passe par la création de nouveaux espaces publics d'échange, de débat, d'information et de formation susceptibles de promouvoir l'esprit de dialogue. En d'autres termes, les Congolais de l'étranger devraient, dans leur pluralité, constituer des réseaux solides à travers lesquels ils apprendront à s'apprécier mutuellement, à identifier leurs intérêts communs et leurs aspirations communes. Tout bien considéré, la crédibilité de la diaspora congolaise ainsi que le succès de son action dépendront de sa capacité à concilier, autant que faire se peut⁶⁰, les différentes tendances en son sein, dans un esprit de tolérance, d'humilité, de modération et du réalisme, car nul ne détient le monopole du savoir ni de l'éthique. D'ailleurs, on ne saurait légitimement revendiquer la démocratie que lorsque l'on est capable d'assumer ses exigences au sein des organisations faïtières.

⁶⁰Oui au réalisme et au pragmatisme, mais sans pourtant vendre son âme... Il faut un équilibre entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité.